Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 62 (1954)
Heft: 3

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Les écoles et le Collège d'Orbe

L'ouvrage de M. Poget [1] comprend deux parties. L'une est intitulée « Les écoles d'Orbe du XVe siècle à 1840 » ; l'autre relate l'histoire des « Cent premières années du Collège mixte d'Orbe ». La première étude est la conséquence des recherches entreprises par l'auteur pour rédiger la seconde.

Amené à fouiller les archives locales pour connaître les origines lointaines du Collège actuel et ayant ainsi accumulé une importante collection de renseignements sur les maîtres et la vie scolaire d'autrefois, M. Poget en a tiré la matière d'une étude historique fort intéressante.

Le premier et le plus long chapitre est consacré aux maîtres qui, du XVe au XIXe siècle, ont été à la tête des écoles et dont l'histoire est en même temps celle du développement de la vie scolaire de la cité urbigène.

La mention la plus ancienne retrouvée par M. Poget remonte à l'année 1421, date à laquelle les comptes de la ville mentionnent le nom du maître d'alors : Jean Piery. Il devait diriger une de ces classes à moitié école élémentaire, à moitié collège, du genre de celles que l'on trouve à l'époque savoyarde dans la plupart des villes du Pays de Vaud. Ecole réservée aux garçons qui y apprenaient à lire, écrire, chanter et compter. On y enseignait vraisemblablement le latin, bien que les rares documents conservés n'en fournissent pas la preuve formelle avant le XVIe siècle.

A partir de cette époque, les archives renferment des allusions plus fréquentes à la vie scolaire, ce qui permet à M. Poget une ample moisson de renseignements aussi précieux que pittoresques sur les conditions d'engagement des régents, la manière de les recruter, leurs démêlés avec les parents et les autorités, la manière de les payer.

Si les maîtres laissent des traces dans les archives communales, les élèves n'y figurent que rarement. Mais Orbe eut le privilège de compter, au XVIe siècle déjà, parmi ses élèves, un sujet illustre, le futur réformateur Pierre Viret. Et M. Poget voit, dans le fait qu'il a pu suivre sans difficultés, à l'âge de dix-sept ans, l'Université de Paris, la preuve que non seulement on étudiait le latin à l'école d'Orbe, mais encore qu'on l'enseignait fort bien.

---

[1] S.-W. Poget, *Les écoles et le Collège d'Orbe*. Etude historique d'après les archives locales. Préfaces de Louis Junod et Camille Dudan. Lausanne, F. Rouge et Cie, 1954, 292 p. (Bibliothèque historique vaudoise, tome XVI).

On trouverait une autre preuve dans ce souci constant du Conseil de la ville de chercher ses maîtres hors de la localité dans le reste du Pays de Vaud et maintes fois en France. Sous le régime bernois, l'habitude était plutôt de prendre des régents parmi les bourgeois de la commune et ce n'étaient guère que les villes ayant une classe latine qui engageaient des étrangers.

Le résultat ne fut pas toujours heureux, comme le montre M. Poget. On voit « les maîtres se succéder au Collège pareils à des météores à la clarté plus ou moins pure mais toujours fugitive défilant dans le ciel d'Orbe » (p. 53).

Il faut dire à leur honneur que ces Messieurs du Conseil « surveillaient avec zèle leurs écoles et surtout leurs régents, leur faisant adresser des remontrances quand ils ne les citaient pas en séance pour y être parfois sévèrement réprimandés » (p. 50) et pour y recevoir, le cas échéant, leur congé.

On est frappé à ce propos de la grande indépendance laissée à l'autorité communale dans le choix des maîtres et leur renvoi. Une seule fois, semble-t-il, en 1725, un conflit de compétence éclata entre Messieurs du Conseil et Messieurs les Ministres qui, jaloux de leurs privilèges, protestèrent contre une nomination faite sans leur préavis. L'affaire ira jusqu'à Berne où LL. EE., fidèles à leur politique de sujétion de l'école à l'Eglise, décidèrent qu'aucun régent ne pourrait être reçu sans avoir été examiné au préalable par les Ministres. Au Conseil, en revanche, de faire son choix au vu du rapport. Ce droit ne pouvait d'ailleurs que logiquement lui revenir, puisque la Commune payait la totalité des traitements.

Cet incident est l'une des seules allusions de cette étude au souverain bernois. M. Poget a gardé les yeux si délibérément fixés sur les écoles d'Orbe que le lecteur finit par oublier l'occupation de LL. EE. et plus tard le bouleversement consécutif à la Révolution. On nous permettra de le regretter. Nous pensons, en effet, que le tableau des écoles d'Orbe, que l'auteur trace d'une manière si évocatrice et avec tant de fidélité, aurait pris encore plus de valeur s'il avait été intégré dans le cadre de l'organisation scolaire du reste du Pays de Vaud. Il ne faut pas oublier que Berne a promulgué à plusieurs reprises des mandats et des ordonnances concernant les écoles. En se référant à cette législation, on aurait discerné plus exactement ce qui était accidentel ou propre à la ville d'Orbe de ce qui était la coutume générale de l'époque [1].

Ainsi, par exemple, l'institution d'élèves chargés de surveiller leurs camarades, les « notateurs », est prévue dans les Ordonnances bernoises. L'essai du sieur Monnachon d'accompagner le chant des

[1] Il ne faut cependant pas oublier qu'Orbe dépendait à la fois de Berne et de Fribourg.

psaumes à l'église avec un instrument de musique est probablement dans la ligne des tentatives du pasteur Bridel à la Vallée de Joux.

Les deux sources essentielles de M. Poget sont, d'une part, les comptes de la ville et ceux de l'hôpital, et, de l'autre, les manuaux du Conseil. Il aurait été utile de consulter les registres du Consistoire ou les actes de la vénérable Classe d'Orbe et de Grandson. On y verrait la part prise par les pasteurs à la vie scolaire, part plus importante que n'en laissent croire les sources strictement communales. Enfin les quelques pages de la copie déposée aux Archives cantonales de l'enquête de 1799 du Ministre Stapfer auraient complété le tableau de l'auteur en lui donnant des indications très précises sur la situation au moment de la Révolution. On y trouve notamment le montant exact des traitements des régents, la liste des manuels employés dans la classe latine, le programme d'enseignement, le nombre des élèves, le montant des écolages, etc.

Ces quelques remarques n'ont pas pour but de diminuer la valeur des patientes et fructueuses recherches de M. Poget, car nous avons lu avec un très vif intérêt les pages où il décrit avec autant de précision que de pittoresque les mille et un incidents de la vie scolaire d'autrefois. On y voit comment est née l'école des filles. On apprend dans le chapitre consacré au bâtiment d'école le mode et le coût des constructions d'alors, de quoi se composait le mobilier du régent. Certains détails nous éclairent d'une manière imprévue sur l'état des mœurs. Ainsi dans l'aménagement du Collège on prévoit « des crochets ou chevilles pour pendre les chapeaux ou bonnets des enfants et écoliers, afin qu'ils ne se mêlent pas les uns aux autres et éviter par là autant que possible communication de gale et teigne » (p. 120).

On constate aussi que certains problèmes ne datent pas d'aujourd'hui, puisqu'en 1775, le Conseil discute de la suppression éventuelle de l'enseignement du latin. La question se pose à nouveau en 1856, vu le petit nombre d'élèves étudiant cette discipline et sera tranchée par la négative, comme la première fois.

Si l'on sait relativement peu de choses sur la vie même de l'école, son organisation, le « Livre du Collège » où était consigné le protocole des visites d'inspection ayant disparu, M. Poget, en revanche, est en mesure de nous décrire avec beaucoup de bonheur certaines fêtes, comme celle du Tirage, auxquelles les écoliers étaient associés.

Lorsque la loi de 1806 sur l'instruction publique entra en vigueur, les autorités d'Orbe tentèrent de faire admettre leur établissement au nombre des Collèges. Mais la loi ne reconnaissait que les établissements ayant plusieurs classes dans lesquelles un enseignement secondaire était donné. Orbe avait bien plusieurs classes, une seule cependant dispensait un enseignement plus étendu que celui des écoles élémentaires.

La Municipalité recula devant les frais qu'aurait entraînés une nouvelle organisation et ce n'est que bien des années plus tard que l'idée fut reprise, menée à chef, puisque le 1er juillet 1840 s'ouvrait le Collège actuel.

Entre temps, un véritable bouleversement s'était produit. En 1822, l'autorité municipale, suivant en cela l'exemple d'autres villes vaudoises, avait décidé d'introduire la méthode à la mode, celle de l'anglais Lancaster. On licencia une partie du personnel pour engager des maîtres intéressés à l'enseignement mutuel. Cette expérience dura à peine vingt ans, les résultats ne correspondant de loin pas aux espoirs exprimés à l'origine.

* * *

Ancien élève, puis maître pendant trente-huit ans de l'établissement, M. Poget avait préparé une notice en vue de la célébration, en 1940, du centenaire du Collège. La deuxième guerre mondiale fit ajourner indéfiniment cette cérémonie.

C'est cette notice qui fait l'objet de la seconde partie du volume. Etant donné le public auquel elle était destinée, le ton est fort différent de celui de la première partie. Cette étude, tout en respectant l'histoire, s'apparente fortement à un recueil de mémoires. Tous ceux qui touchent de près ou de loin au Collège d'Orbe y trouveront avec joie des souvenirs qui feront revivre leurs courses d'école, leurs anciens maîtres, les événements les plus importants comme les plus insignifiants de la vie de leur école. Ces souvenirs seront précieux aux historiens qui demain chercheront des renseignements sur tel ou tel personnage qu'en quelques lignes l'auteur a si exactement décrit, ou sur les mœurs scolaires durant le siècle écoulé.

Enfin ceux qui se préoccupent du développement de l'instruction dans notre canton admireront les efforts et les sacrifices consentis par une petite ville pour maintenir un important foyer de culture.

Pour la première fois, comme le fait remarquer M. le professeur Louis Junod dans sa préface, nous possédons une monographie qui traite de la vie des écoles d'une ville au cours de cinq siècles et plus. C'est dire le mérite du travail de M. Poget, travail tout imprégné de l'amour filial qu'il porte à son cher Collège.

GEORGES PANCHAUD.

Guide archéologique du Congrès de Lausanne

La cent dixième session du Congrès archéologique de France, tenue à Lausanne en 1952, a été marquée par la publication d'un volume entièrement consacré à la Suisse romande [1]. Les monuments du canton de Vaud y sont largement représentés par des notices très claires, comportant des résumés historiques et accompagnées de reproductions et de bibliographies sommaires. De ce fait, ce volume mérite une attention toute particulière et comblera tous les amis de nos « vieilles pierres ».

Dans une *Introduction à l'histoire des églises de la Suisse romande, des origines au milieu du XIIIe siècle,* M. Jean Vallery-Radot résume ce « chapitre très complet d'architecture » que forme la Suisse romande (p. 9). Puis M. le Dr Eugène Bach présente, en se basant sur ses savantes et minutieuses recherches, d'abord *Lausanne : le Vieil-Evêché, le Château Saint-Maire, l'église Saint-François, la Cathédrale* (p. 40), puis *Saint-Sulpice* et son prieuré (p. 133), les *Peintures murales de l'église de Montcherand* (p. 330), *Romainmôtier* (p. 338) et le *Tombeau de François I de La Sarra-Montferrand à La Sarraz* (p. 369).

Toujours à propos de la Cathédrale de Lausanne, M. Jean Lafond examine *Les vitraux anciens de la Cathédrale de Lausanne* (p. 116) et plus exactement ceux qui garnissaient la rose du transept à la fin du XIXe siècle. M. Louis Blondel analyse ensuite le *Château de Vufflens* et son architecture de briques de la fin du XIVe siècle (p. 143).

M. François-C. Bucher (p. 187), en parlant de l'*Abbaye de Bonmont,* relate les dernières fouilles qui y furent effectuées.

Le château de Chillon (p. 270) fait l'objet d'une excellente étude condensée de M. Edgar Pelichet qui, plus loin (p. 322), en décrivant *Les mosaïques romaines d'Orbe,* propose une nouvelle interprétation de la mosaïque du « Cortège rustique ».

Grandson est évoqué par deux notices : une de M. Hans Hahnloser sur *L'ancien prieuré de Saint-Jean de Grandson* (p. 283), l'autre de Mme Susanne Steinmann-Brodtbeck sur *Les chapiteaux sculptés de l'église Saint-Jean* (p. 294).

Enfin, M. Hans Reinhardt propose pour *Payerne* (p. 375) une nouvelle chronologie pour la construction de l'Abbatiale. Les fouilles en cours pourront sans doute la confirmer.

Pour être complet, mentionnons encore brièvement les notices consacrées à Genève, Sion, Saint-Pierre de Clages, Saint-Maurice d'Agaune, Neuchâtel, Fribourg, Hauterive et Gruyère.

André Rapin.

---

[1] *Congrès archéologique de France. CX^e^ session, tenue en Suisse romande en 1952 par la Société française d'archéologie.* Paris-Orléans, 1953

Lausanne. — Imprimerie La Concorde. 1415.10.51